

FICHE PRATIQUE-CONSEIL POUR LA DIFFUSION D'ARTICLES

En qualité d'association, vous avez la possibilité de soumettre des articles et informations à faire paraître dans le Liffreé Magazine. Attention, vos propositions d'articles pourront faire l'objet d'un remaniement par le service communication.

Dates buttoirs pour la diffusion d'articles dans le Liffreé Magazine en 2024

Période de couverture	Mars-Avril	Mai-Juin	Juillet-Août	Septembre-Octobre	Novembre-Décembre	Janvier-Février 2024
Date buttoir de réception de vos articles	27 janvier	27 mars	22 mai	26 juin	18 septembre	20 novembre
Date de diffusion du Liffreé Magazine	1 ^{er} au 5 mars	2 au 5 mai	1 ^{er} au 5 juillet	20 au 23 août	2 au 5 novembre	14 au 18 janvier

Quelques conseils : être vivant, simple et bref

Les informations doivent concerner tous les liffreé(ne)s. L'information ne doit pas être promotionnelle mais doit décrire votre activité.

Faire parler les personnes, les nommer. Eviter le côté informel.

Privilégier les phrases courtes et simples.

Ne pas utiliser le « nous », de félicitations ou de remerciements.

En fin d'article, mentionner (si vous le souhaitez) vos contacts, site internet, réseaux sociaux...

Textes et illustrations : les règles

La longueur du texte

Le papier
(entre 800 et 1000 signes maximum)

Les illustrations et photos doivent être libres de droit.
Les photos doivent être légendées.
L'auteur doit s'assurer du consentement des personnes qui y figurent

Transmission au format .jpg
Bonne définition (minimum 3 Mo)

Demandes à transmettre au service communication à l'adresse communication@ville-liffre.fr